



Togo/Education : un probable refus des directeurs d'écoles de rentrer le 29 mars prochain

Va-t-on vers une grève des directeurs des écoles publiques du préscolaire et primaire du Togo ? La réponse à cette question pourrait être affirmative si le gouvernement ne donne pas une suite favorable aux chefs d'établissement avant la prochaine rentrée de la fête des Pâques prévue pour le 29 mars 2016.

Dans un courrier le 17 mars dernier adressé au ministre des Enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle Pr Paalamwé Tchakpélé, l'Association nationale des chefs d'établissement publics du préscolaire et primaire du Togo (ANACE/3PTO) indique qu'« aucune école du préscolaire et primaire du Togo n'est prête à reprendre les cours le 29 mars prochain sur toute l'étendue du territoire sans le paiement en intégralité de la subvention fonctionnement de l'Etat pour le compte de l'année scolaire 2015-2016 ».

« Suite à la longue attente dans la perception des fonds de roulement de nos écoles préscolaires et primaires publics du Togo pour le compte de l'année 2015-2016, débutée depuis le 28 septembre 2015, considérant que jusqu'à ce jour du 17 mars 2016, soit six mois après la rentrée scolaire, rien n'est fait pour faciliter la gestion des écoles par les chefs d'établissements », indique la lettre signée Kokou Fiomedon, Président de l'ANACE/3PTO avant d'ajouter que la « grogne a atteint toutes les inspections du Togo, le découragement et la démotivation ont atteint leur summum ».

Pour les années à venir, les responsables de cette association exigent du gouvernement du Togo le paiement de cette subvention au plus tard la semaine après la rentrée scolaire. L'année scolaire risque donc de ne pas connaître un heureux aboutissement, surtout que ces directeurs sont décidés à aller au bout de leur revendication.

Il faut rappeler que depuis la gratuité des écoles préscolaire et primaire il y a cinq (5) ans, le gouvernement verse aux directeurs d'établissements une subvention annuelle.